



Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de commune, le collège des bourgmestre et échevins porte à la connaissance des habitants que la prochaine réunion du comité **du SYVICOL (syndicat des villes et communes luxembourgeoises)** aura lieu le **lundi, 2 février 2026 à 12.00 heures au siège du syndicat**.

Ordre du jour

1. Amendements au projet de loi n°8082A sur l'impôt foncier et l'impôt à la mobilisation de terrains
 2. Amendements parlementaires au projet de loi n°8031 portant modification de la loi modifiée du 12 novembre 2002 relative aux activités privées de gardiennage et de surveillance
 3. Amendements gouvernementaux au projet de loi n°8310 relatif à l'Observatoire de l'habitat
 4. Projet de règlement grand-ducal déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Comité d'accompagnement de l'Observatoire de l'habitat
 5. Amendements gouvernementaux au projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal modifié du 8 mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement général d'une commune
 6. Projet de loi n°8576 portant modification de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux
 7. Nomination d'un membre suppléant au sein du Comité directeur de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux
 8. Nomination d'un membre suppléant au sein du Conseil supérieur du vivre-ensemble interculturel
 9. Renouvellement de la délégation luxembourgeoise au sein de l'ASBL EuRegio SaarLorLux+
 10. Renouvellement de la délégation luxembourgeoise au sein du CGLU
 11. Divers

Weiswampach, le 19 janvier 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre

La Secrétaire





Administration Communale de Weiswampach

Om Leempuddel • L-9991 Weiswampach • T : (+352) 97 80 75-10 • info@weiswampach.lu